

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oratio Avocats et Squair sont intervenus dans le cadre de la prise de participation majoritaire du Groupe GMR Finances au capital d'Asselin

Paris – le 29 mai 2026, Oratio avocats et Squair, cabinets d'affaires français indépendants, sont intervenus dans le cadre de la prise de participation majoritaire du Groupe GMR Finances au capital d'Asselin.

Le Groupe GMR Finances réunit plusieurs sociétés spécialisées dans les métiers du génie civil et de la construction. Fort de 350 collaborateurs, le groupe développe une expertise reconnue dans les domaines du bâtiment, gros œuvre, ainsi que la construction de bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels, la réalisation d'ouvrages fonctionnels et d'art.

Depuis 1957, Asselin intervient sur les plus grands chantiers de restauration patrimoniale en France et à l'international. L'entreprise est reconnue pour son savoir-faire dans les métiers de la charpente, de la menuiserie, de l'ébénisterie et de la ferronnerie d'art appliqués aux monuments historiques et aux bâtiments d'exception.

Par cette opération, le Groupe GMR Finances renforce son positionnement dans les métiers de la restauration de monuments historiques et les métiers du bois d'exception. Le Groupe GMR FINANCES entend structurer un pôle bois associant construction contemporaine, ossature bois, menuiserie et métiers d'art.

Intervenants sur l'opération

Conseils du Groupe GMR Finances

L'équipe d'Oratio Avocats était composée de :

- Droit des sociétés (audit et corporate) : Guillaume Cassin – Avocat associé – Hélène Mouchard, Anne Pailler et Hugo Boussac – Avocats ;
- Financement structuré : Yvan Marjault – Avocat associé – Clémence Maussaint – Juriste - Tom Desor – Avocat ;

- Restructuring : Guillaume Clouzard – Avocat associé ;
- Audit droit fiscal : Sophie de Marne - Avocat associé – et Maartje Hospel – Avocat.
- Audit social : Christine Morille - Avocat associé - et Jessy Léger – Avocat.

Conseils d'Asselin

- Frédéric Cohen – Avocat associé - Squair

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 260 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 8ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 147 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Plus particulièrement, Oratio Avocats intervient régulièrement sur les opérations de corporate finance dans le cadre d'audits, dans les opérations d'acquisitions et de fusions de sociétés, de levées de fonds et de financements structurés.

A propos de Squair

Avec dix bureaux en France (Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Lille, Strasbourg, Aix-en-Provence & Sophia Antipolis) et 120 avocats intervenant dans tous les domaines du droit des affaires, Squair fait partie des 50 plus grands cabinets d'avocats en France. Le cabinet offre à une clientèle composée de grands groupes français et internationaux, ETI et PME, *startups*, établissements de crédit, fonds d'investissement et de dette, et *family offices*, un conseil à haute valeur ajoutée et un accompagnement sur mesure pour la réussite de leurs projets et la défense de leurs intérêts.

Contact presse :

Oratio Avocats : Agence Otto

Géraldine Otto | Sabrina Dazi

+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35

gotto@agenceotto.com | sdazi@agenceotto.com

Squair :

Elise Maillot

+33 (0) 6 88 12 03 06

emaillot@squairlaw.com